

Cadre d'emplois en voie d'extinction

PUÉRICULTRICE
CADRE DE SANTÉ



PUÉRICULTRICE
CADRE SUPÉRIEUR DE SANTÉ

(2^{ème} grade : accès par avancement de grade)

Fonctions :

- Direction d'établissement ou de service d'accueil des enfants de moins de 6 ans,
- Animer et coordonner les activités des établissements et services d'accueil.

[En savoir +](#)

PUÉRICULTRICE CADRE DE SANTÉ

Echelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Indice brut	468	517	562	597	631	671	709	786	840
Indice majoré	414	449	481	508	534	564	593	652	692
Durée de carrière : 23 ans	1 an	2 ans	2 ans	3 ans	3 ans	4 ans	4 ans	4 ans	-

PUÉRICULTRICE CADRE SUPÉRIEUR DE SANTÉ

→ Accès : AVANCEMENT DE GRADE

Conditions d'avancement :

Justifier d'au moins **3 ans de services effectifs** dans le grade de **puéricultrice cadre de santé** + examen professionnel

Echelon	1	2	3	4	5	6	7	
Indice brut	660	691	724	744	800	830	883	
Indice majoré	556	579	604	620	662	685	725	
Durée de carrière : 18 ans	2 ans	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans	4 ans	-	

Pour estimer votre traitement de base brut, hors régime indemnitaire, multipliez l'indice majoré par la valeur du point.

À titre indicatif, la valeur du point est égale à **4.92 € à compter du 1er juillet 2023**.